



Dde de renseignement pour séparation

Par **mpdawes**, le **25/05/2008** à **11:57**

Bonjour

Sommes mariés depuis 5 ans et avons une fille de presque 6 ans et sommes en "projet" de séparation.

sommes d'accord pour la garde alternée et avons réuni les conditions pour que la garde alternée soit facilitée. (géographiquement)

Dans un premier temps nous ne souhaitons pas divorcer

Nous avons un bien en commun que nous souhaitons conserver à nos deux noms.

Notre priorité est que tout ce passe pour le mieux pour notre enfant.

Quel est la démarche à suivre pour "concretiser" cela et qui devons nous nous adresser , nous habitons en indre et loire dans la région de tours.

Merci de votre réponse

MP GUEDES